

Pass'Sports de l'eau

1 - Date et lieu : Le 15 août à Decazeville (☎ : 05-65-43-11-73) et Fleurance (☎ : 05-62-06-12-18)

2 - Catégories d'âge : Garçons et Filles

3 - Engagements :

La liste des nageurs engagés devra être envoyée par mail à **engagements@mpffn.fr** en utilisant le tableau téléchargeable à l'adresse : <http://natestiv.free.fr/tele/engagements-passports.zip>. Les clubs devront également communiquer les noms des personnes Evalueur ENF2 et Assistant-Evalueur ENF2 qui seront présentes sur les centres avec les nageurs.

4 - Participation :

Un nageur ne pourra participer aux tests du Pass'Sports de l'eau que s'il est **préalablement** titulaire du Sauv'Nage.

5 - Droits d'engagement et amendes : Aucun droit d'engagement. Aucune amende.

6 - Programme et horaires :

Les nageurs seront accueillis à partir de 9 h 30.

Les ateliers commenceront à 10 heures.

Chaque nageur devra successivement se présenter aux ateliers suivants :

- natation course
- natation synchronisée
- water-polo
- plongeon
- nage avec palmes

Les rotations des groupes de nageurs seront organisées par les Evalueurs ENF2 et Assistants Evalueurs ENF2 présents sur les centres.

Pour obtenir son Pass'Sport de l'eau, un nageur doit au moins réussir trois des cinq épreuves en ateliers. Les Pass'Sports de l'eau des nageurs qui ne sont pas déjà titulaires du Sauv'Nage ne seront pas validés.

Un Evalueur ENF2 désigné par le Comité Régional aura la charge de collecter toutes les fiches et de transmettre les résultats au Comité Régional pour validation.

7 - Remarques et recommandations :

Cette journée n'est qu'une session de tests. Les nageurs se présentant dans les centres **devront connaître** les épreuves qui les attendent, et y avoir été familiarisés lors des entraînements dans les clubs. Ils devront en particulier avoir l'habitude des palmes et tubas frontaux, ballons et buts de water-polo.